



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan de lutte contre le trafic de stupéfiants

Question au Gouvernement n° 2200

Texte de la question

PLAN DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

M. le président. La parole est à Mme Nadia Essayan.

Mme Nadia Essayan. Monsieur le ministre de l'intérieur, vous vous êtes rendu à Marseille ce matin pour lancer un plan de lutte contre le trafic de stupéfiants. Ce plan, décliné en cinquante-cinq mesures, prévoit notamment de décroïsonner le renseignement criminel, qui relève aujourd'hui de différents services, en réformant l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants.

Aucun territoire n'est épargné par l'activité des trafiquants, qui gangrène la vie et l'économie des quartiers. Le trafic de stupéfiants est le premier marché criminel de l'hexagone. Il représente plusieurs milliards d'euros de revenus en France et engendre de nombreuses violences, telles que des règlements de comptes, sans parler des problèmes de santé publique. Ce sont nos jeunes qui s'abîment, à cause de l'attrait de l'argent facile, et qui perdent leur santé, leur épanouissement et, parfois, leur vie.

Il est très difficile de lutter contre ce trafic et de faire appliquer les peines. Néanmoins, la prise de conscience du drame à grande échelle qui se vit dans notre pays progresse. L'action résolue menée par la police et la gendarmerie pour lutter contre le trafic produit des résultats, mais nous devons aller plus loin, car les méthodes des trafiquants changent, du fait notamment des nouvelles technologies.

Il est donc urgent de démontrer, à l'occasion de ce plan, une véritable volonté et une réelle fermeté, avec des condamnations plus nombreuses et davantage de prévention. Nous devons répondre aux attentes fortes exprimées par les Français, car certains subissent ce fléau au quotidien. Nous devons être déterminés et adresser un message ferme aux trafiquants : la France ne sera pas leur terrain de jeu.

Lors de ma récente visite à la gendarmerie du Cher, j'ai entendu que la traque s'intensifiait, notamment par le biais des délits routiers, et que l'on allait mener davantage de perquisitions.

Comment, monsieur le ministre, le plan de lutte contre le trafic de stupéfiants pourra-t-il concrètement aider nos forces de l'ordre sur le terrain ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. Bruno Millienne. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Madame la députée, nous étions en effet à Marseille ce matin avec Christophe Castaner, Nicole Belloubet et Gérald Darmanin, pour présenter le futur plan

anti-stupéfiants souhaité par le Président de la République et par le Premier ministre.

Comme l'a indiqué le ministre de l'intérieur, ce plan se traduira par une gouvernance nationale, avec un nouvel office qui permettra de mieux coordonner les services répressifs compétents en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, en plus de diriger lui-même des enquêtes et d'assurer la coordination avec nos partenaires étrangers – vous savez en effet combien le combat contre l'acheminement de produits stupéfiants sur le territoire national est important.

Mais votre question, madame la députée, porte sur l'échelon local. Dans le cadre du plan de lutte contre le trafic de stupéfiants, nous avons prévu de mettre en place, partout sur le territoire national, une coordination renforcée entre les services répressifs de la police, de la gendarmerie et de la douane, afin qu'ils échangent des informations sur la nature de ce trafic, dressent des cartographies et, sous l'autorité des procureurs de la République, définissent ensemble des objectifs, en identifiant les réseaux à démanteler.

Cette organisation sera mise en place sur l'ensemble du territoire national grâce au déploiement des seize antennes du nouvel office anti-stupéfiants et aux vingt-huit cellules de renseignement déjà présentes sur le territoire.

J'ajouterai, pour vous répondre encore plus précisément, madame la députée, qu'en effet, le défi sera de mettre en œuvre cette politique partout sur le territoire, y compris dans des villes moyennes. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer cette question à propos de Bourges et de Vierzon, où je me suis rendu, ainsi qu'à propos de Saint-Dizier, où j'ai rencontré le député Cornut-Gentile.

Cette politique, nous la mettrons en place partout sur le territoire national, avec la même volonté d'éradiquer en profondeur les réseaux, puis d'être présents, afin d'éviter qu'ils ne se réimplantent, comme c'est trop souvent le cas.

M. Pierre Cordier. Les résultats se font attendre !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Nous avons déjà obtenu des résultats extrêmement positifs, notamment à Marseille, où le nombre d'interpellations et celui des réseaux démantelés ont augmenté de 20 %.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Essayan](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2200

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 septembre 2019](#)